

3^{ÈME} CHAPITRE :

ENTRE LE FIL DE FER ET LES FERS MARCHANDS

Loin de se détourner de la fabrication du fil de fer, Jules Rozet lui donne la première place, abandonnant la production des fers marchands au bois et par voie de conséquence celle des fers de fenderie. En 1830 et 1831, il informe un de ses clients qu'il arrête de produire les fers marchands en ½ roche⁴⁷⁴. L'année suivante, il prévient la maison Héron Frères que le fer de fenderie au bois ne se fait pratiquement plus en Haute-Marne et qu'on ne peut guère en trouver que chez les Berthelin, à Doulevant, mais que ces derniers sont débordés de commandes⁴⁷⁵. Tout en continuant à passer à la fenderie du Clos Mortier les fers expédiés par les forges des environs, Jules Rozet consacre toute son attention au fil de fer, comme il le dit à l'un de ses correspondants en décembre 1833 : « Nous venons de doubler notre fabrication, et le nouveau mode de recuit que nous venons d'adopter ne laisse rien à désirer. »⁴⁷⁶, et en 1840 : « Notre affaire principale (est) le fil de fer. »⁴⁷⁷

A/ LE FIL DE FER : UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ

1°) La filerie trouve sa vitesse de croisière

Après de longues années de mise au point, de rebuffades et de déconvenues dans la fabrication et la vente de ses fils de fer, Jules Rozet touche enfin au succès à la fin de l'année 1833. Les observations faites par l'élève-ingénieur Pigeon lors de son voyage d'études en 1836 permettent de se faire une idée des points sur lesquels les progrès ont été obtenus. Il détaille les propriétés d'un bon fil de fer tel qu'on en obtient maintenant au Clos Mortier : rondeur, calibrage, poli. Beaucoup de choses dépendent du recuit. Cette opération est destinée à faciliter le passage du fil de fer par les trous de plus en plus petits de la filière, mais il ne faut pas en abuser car le fil perd en ténacité au point de devenir cassant. Il importe aussi de résoudre le problème de l'étanchéité des chaudières et de leurs couvercles. En parvenant à faire ce recuit hors de tout contact de l'air, Jules Rozet évite toute oxydation, ce qui est particulièrement important pour les fils de petit diamètre car ils offrent au total une surface plus élevée que les gros⁴⁷⁸.

Deux faits montrent qu'un cap est passé dans le domaine de la qualité. Le premier concerne la fonte fabriquée au Clos Mortier et dont un maître de forges de Bourgogne déclare qu'elle approche celle de Comté : au mois de septembre 1833, Delmont écrit à Jules Rozet qu'il

⁴⁷⁴ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à Lefebvre Cousin, marchand quincaillier, Valenciennes, 24 juillet 1833.

⁴⁷⁵ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet et de Ménilson à Mrs Héron Frères, Paris, 8 décembre 1834.

⁴⁷⁶ : Ibid., Rozet à Chanoine & Cie, Chaalons sur Marne, 2 décembre 1833.

⁴⁷⁷ : Ibid., Rozet et de Ménilson à Poupard, rue St-Fraire (sic), n° 18, Paris. 31 décembre 1840.

⁴⁷⁸ : E.N.S.M.P., PIGEON, J 1836 (49), *De l'industrie du fer en Haute-Marne*, pages 56 et suiv..

s'intéresse aux fontes de Champagne car il s'inquiète de la baisse du prix du fil de fer et cherche un moyen de s'approvisionner en fers peut-être un peu moins bons que ceux de Comté mais moins chers. Ayant entendu dire que les fers de Champagne étaient parvenus au niveau de ceux du Châtillonnais et qu'ils étaient propres à passer à la tirerie, il souhaite obtenir un échantillon de ce qui se fait au Clos Mortier⁴⁷⁹. Sensible à la franchise avec laquelle Jules Rozet répond que pour le passage à la filière les fers de Champagne ont leurs qualités mais aussi leurs défauts⁴⁸⁰, satisfait des précisions et des détails qui lui sont donnés, Delmont maintient sa commande pour un lot d'essai, en priant seulement Rozet de lui indiquer comment ses forgerons pourront tirer le meilleur parti des fontes du Clos Mortier (elles sont noires) alors qu'ils sont habitués aux fontes grises de Comté.

Le second indice de progrès est représenté par la disparition des lettres de reproches ou de conseils à suivre dans la correspondance reçue. Il faut croire que dans tous les ateliers - haut-fourneau, feux d'affinerie, cylindres et filière - la fabrication est parvenue à un niveau satisfaisant. La rubrique des « déchets présumés » dans le registre de fabrication de fil de fer couvrant la période de mai 1826 à février 1837 le laisse apparaître⁴⁸¹ :

Filerie du Clos Mortier			
« Déchets présumés »			
Source : A.D.Haute-Marne, 50 J, Registre « Fabrication du fil de fer » (mai 1826 – février 1837).			
Année	Fil de fer produit	« Déchets présumés »	%
1826 (juin-déc.)	45.299 kg	2.265 kg	5, 02 %
1827	82.648 kg	4.129 kg	4, 94 %
1828	106.327 kg	5.321 kg	5, 00 %
1829	113.197 kg	5.670 kg	5, 01 %
1830	128.877 kg	6.370 kg	4, 94 %
1831	145.147 kg	6.720 kg	4, 63 %
1832	130.170 kg	5.798 kg	4, 45 %
1833	182.540 kg	7.293 kg	3, 99 %
1834	227.381 kg	8.361 kg	3, 67 %
1835	267.045 kg	10.582 kg	3, 96 %
1836	280.434 kg	12.085 kg	4, 31 %
1837 (janv.-fév.)	36.379 kg	1.452 kg	3, 99 %

⁴⁷⁹ : A.P.V.M., Forge sur Ouche, par Dijon, 24 septembre 1833, Delmont à Rozet : « Chatillon mes voisins et grands concurrents employent leur fers avec succès à la tirerie. Plusieurs personnes m'ont assuré que les fers de votre contrée me mettraient mieux que tous autres en état de rivaliser ceux du Châtillonnais. »

⁴⁸⁰ : A.P.V.M., Forge sur Ouche, Delmont à Rozet, 5 octobre 1833 : « Quoique je connusse dès longtemps la propriété, pour le commerce, des fers de la Haute-Marne, c'est avec la plus vive reconnaissance que j'ai lu et apprécié l'intéressant détail que vous avez si obligeamment tracé sur votre lettre du 25 écoulé. J'ignorais complètement les avantages et les graves inconvénients de ces diverses qualités de fer pour la tirerie, mais ayant porté les renseignements jusque dans les plus petites choses dont l'objet est susceptible je ne puis me méprendre sur l'emploi que je pourrais en faire à l'avenir. »

⁴⁸¹ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Registres « Fabrication de fil de fer », mai 1826 – février 1837.

De 1826 à 1834, le pourcentage des déchets présumés est en diminution. Cependant l'année 1835 est marquée par une augmentation qui s'accuse encore en 1836 ; le registre donne des explications en signalant que la qualité des fers est « mauvaise » ou bien que le fer fabriqué par tel ouvrier est « mal passé » à la tirerie. Il note aussi que plusieurs ouvriers sont partis ailleurs ou bien ont été renvoyés. L'atelier se trouvant désorganisé, il faut envoyer quelqu'un recruter du monde en Comté. Les deux mois de l'année 1837 paraissent indiquer une amélioration et un retour aux bons résultats.

Un autre témoignage est donné par Jules Rozet lui-même. Pendant un certain temps, comme sa tirerie laissait pas mal de rebuts, il trouvait à les placer auprès de fabricants de chaînes de Wassy ainsi que de Grand et Neufchâteau, dans le département des Vosges. Le mot « rebuts » apparaît à dix reprises dans des factures et lettres de voiture pour ces destinations⁴⁸². Mais à partir du mois de juin 1844, la diminution de la quantité de ces rebuts lui fait répondre à l'un de ses anciens clients qu'il ne peut plus lui en fournir. Il explique que grâce à l'amélioration de ses fils de fer, il en a de moins en moins⁴⁸³. De fait, la dernière expédition de cet article a lieu le 6 juin.

Tirerie du Clos Mortier		
Difficultés et mouvements dans le personnel ouvrier (1836 et 1837)		
<i>Source : A. D. Haute-Marne, 50 J, Registre « Fabrication du fil de fer » (mai 1826 – février 1837).</i>		
Année	Mois	Problème rencontré
1836	Avril	« Cette perte provient de la mauvaise qualité des fers du 1 ^{er} feu, particulièrement le de Groffe. »
1836	Mai	« Le fer de Vincent Joli et de Courty a mal passé à la tirerie et les machines ont presque tout fait en 25. Le fer de Fanfan Vautrin a mieux passé, et les machines ont tout fait en 25. »
1836	Juin	« Le fer n'a pas mieux passé courant de ce mois que le mois précédent. Joseph Méline, Théodore frères ont été renvoyés ce mois par leur mauvaise conduite, ces trois ouvriers se sont dirigés sur Châtillon-sur-Seine. »
1836	Sept.	« Jean Richet (?) a été absent 10 jours pour un voyage en Comté chercher des ouvriers. Prost a quitté le travail le 17 de ce mois. Il est parti le 22 pour Grancey. Théodore père a quitté le travail le 17, il est parti le 22 pour Grancey. »
1836	Octobre	« D. Martin a été absent 8 jours pour chercher une place. »
1836	Novembre	« Carré a commencé à travailler le 8 de ce mois. Chabot a commencé à travailler le 15 de ce mois. »
1836	Décembre	« Le Père Mouret et ses fils ont commencé à travailler le 26. Curin a cessé de travailler le 31 et est parti le 2 janvier. »

S'agissant du cours du fil de fer, la conjoncture devient à nouveau favorable. Au prix de 6,05 F au mois de juin 1832, il passe à 6,70 en juin, puis à 6,80 en août. Il se stabilise aux environs de 6,50 F jusqu'en novembre 1834. Ce prix concerne les fils n° 6 et n° 7 « tordus »

⁴⁸² : - A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres en 1833, 1839, 1840 et 1844.

- A.P.V.M., Factures et lettres de voitures en 1833, 1834 et 1835.

⁴⁸³ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à M. Galtier, Neufchâteau, 4 juin 1844.

destinés aux maisons de Champagne⁴⁸⁴. Les deux mois de l'année 1837 paraissent indiquer une amélioration et un retour aux bons chiffres. Par la suite, les renseignements précis manquent jusqu'au milieu de 1839. Au mois d'août le n° 7 est à 5,22 F. Une reprise a lieu à la fin de 1839 et les circonstances restent favorables à l'augmentation, car Paris manque de fil de fer au début de janvier 1840. Jules Rozet s'en réjouit : si la gelée se maintient, les prix se tendront encore car la Franche-Comté ne pourra rien envoyer par voie fluviale⁴⁸⁵. Le calcul est juste. La hausse se confirme en février avec le froid qui paralyse la voie d'eau ; au mois de juin, les prix atteignent 7,00 francs. L'année suivante, un client du département de l'Oise discute le montant de sa facture et prévient qu'un concurrent offre du fil de fer à seulement 6,40 francs. Jules Rozet répond qu'il faut comparer ce qui est comparable : on ne peut pas confondre les fils de fer puddlés et les fils de fer au bois, ces derniers étant plus prisés à Paris et se vendant entre 6,50 et 6,60 F⁴⁸⁶.

Cependant, l'apparition de nouvelles fabriques de fil de fer dans le département ne favorise pas l'élévation des prix de vente et Rozet s'en plaint dans la lettre écrite en 1840 pour obtenir une réduction d'impôt⁴⁸⁷. Devant une concurrence plus difficile, il cherche à abaisser ses prix en gagnant sur l'emballage : il propose aux fabricants de pointes un conditionnement moins onéreux : au lieu d'être livré en bottes de 5 kg et emballé dans des tonneaux, le fil de fer est livré simplement lié en paquets de 25 kg et sans protection⁴⁸⁸. Ce procédé est donc moins cher, mais il exclut le transport par voie d'eau⁴⁸⁹. Certains commissionnaires font savoir que ce nouveau mode de conditionnement ne leur agréé pas. Rozet répond qu'en direction de Metz, les voituriers ne font pas de difficultés pour accepter et transporter chaque mois 16.000 kg en paquets, disant même qu'ils les préfèrent aux tonneaux. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison que les voituriers qui chargent sur Paris ne se mettent pas à cette nouveauté. Rozet propose à son commissionnaire d'envoyer deux de ses propres ouvriers lui montrer comment on s'y prend au Clos Mortier sans se laisser « dégoûter par les rouillons »⁴⁹⁰. Mais les réticences subsistent et un commissionnaire fait savoir qu'il aurait pu facilement trouver un roulier à 18 F s'il s'était agi de tonneaux, mais qu'avec des paquets, il faut se donner plus de mal pour soigner le bâchage. C'est pourquoi il a été obligé de consentir le prix de 20 F⁴⁹¹. Certains clients continuent de préférer les

⁴⁸⁴ : Ibid., Rozet à Mme Veuve Vallery, Epernay, 16 novembre 1834.

⁴⁸⁵ : Ibid., Rozet Seguin, rue Geoffroi Larnier n° 29, à Paris, 7 janvier 1840.

⁴⁸⁶ : Ibid., Rozet à MM. Crumel (?), près de Chantilly, Oise, 8 février 1841.

⁴⁸⁷ : Ibid., Rozet au Sous-Préfet de Wassy, 25 mars 1840.

⁴⁸⁸ : - A.P.V.M., Récipissés n° 54 et n° 55 de Lacombe, commissionnaire à St-Dizier, 13 avril 1848. Récipissés n° 61 de Gabriel Varnier, commissionnaire à St-Dizier, 27 avril 1848.

- A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet et de Ménilson à Ducel, Paris, 16 décembre 1850.

⁴⁸⁹ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à Leblond Bigot, Rugles, 3 avril 1840. Rozet à Bugnet fils, Nogent-le-Rotrou, (Eure), 17 avril 1840.

⁴⁹⁰ : Ibid., Rozet et de Ménilson à M. Joly, commissionnaire, St-Dizier, 11 mai 1840. Le mot « rouillon » n'est pas usité, mais dans le contexte où il est utilisé, on peut penser qu'il s'agit de traces de rouille.

⁴⁹¹ : A.P.V.M. : Joli, commissionnaire à St-Dizier, à Rozet et de Ménilson, négociants, 22 mai 1849.

tonneaux, plus sûrs et plus faciles à identifier quand on y fait graver une marque distinctive, comme par exemple « G. P. » au nom du marchand de fer Gervais à Paris⁴⁹².

Dans la petite guerre psychologique que se livrent le producteur et ses clients sur les tarifs, et pour répondre à ceux qui prophétisent une baisse prochaine des prix, retardent leurs commandes ou demandent une diminution de leur facture, Rozet et de Ménilson annoncent qu'au contraire ils sont persuadés que le fil de fer va connaître une hausse. Ils mettent en avant la dernière sécheresse estivale, les hautes eaux et les glaces de l'hiver qui auraient ralenti la fabrication, et surtout la faillite de M. Gauthier⁴⁹³, toutes choses qui selon eux ne permettront pas aux maisons de commerce de se réapprovisionner de manière satisfaisante et de combler le déficit de leurs stocks⁴⁹⁴. Malgré tout, l'année 1841 n'est pas aussi bonne qu'ils l'escomptaient. En établissant leur inventaire annuel au mois de mai 1842, Rozet et Ménilson constatent qu'ils ont un peu perdu sur les fils de fer car ceux-ci ont séjourné trop longtemps à l'usine et ont été vendus à bas prix⁴⁹⁵. En 1844, les prix s'affaissent encore un peu et il faut accepter de vendre à 5,40 francs⁴⁹⁶. On ne dispose pas de renseignements sur les prix après cette date.

On se souvient qu'après avoir fabriqué 63.500 kg (estimation) de fil de fer lors de sa première année de production (1826) la filerie du Clos Mortier avait dépassé 100.000 kg en 1828. Au mois de décembre 1833, Jules Rozet annonçait à ses clients qu'il venait de doubler ses possibilités de production et l'année 1834 se terminait sur le chiffre de 227.000 kg. La progression se confirme dans les années suivantes et atteint 280.000 kg en 1836. Après cette date les statistiques manquent et ne réapparaissent que pour l'exercice allant du 1^{er} mai 1847 au 30 avril 1848 : elles nous donnent alors un total de 334.000 kg, résultat ne donnant pas exactement la mesure de la progression car il est affecté par la crise à partir de mars 1848.

Production de fil de fer à la tirerie du Clos Mortier			
1827 – 1836			
<i>Source : A. D. Haute-Marne, 50 J, Registre « Fabrication de fil de fer » Mai 1826 – Février 1837</i>			
Année	Production	Année	Production
1827	82.648 kg	1832	130.170 kg

⁴⁹² : Ibid., Joli, Commissionnaire à St-Dizier, à Rozet & de Ménilson, négociants, 11 Février 1849 : « Vos 5 tonneaux 2.625 k° n° 24, 25, 26, 27 et 28 marqués "G.P." pour Mr Gervais font route pour Paris à 30 f. »

⁴⁹³ : - J.-F. BELHOSTE, « La société des forges », *La métallurgie comtoise*, Cahiers du Patrimoine, 1994, p. 223 et 224 : Joseph Gauthier, (1878 – 1847), le « Napoléon des forges » de Franche-Comté, exploitait 19 hauts-fourneaux et 11 ateliers de tréfilage ; il est brutalement déclaré en faillite le 31 octobre 1840.

- A. D. Haute-Marne, 50 J, 8 février 1841, Rozet à Leveau, Paris : « Nous sommes persuadés que le prix des fils de fer augmentera, à cause de la sécheresse de l'été dernier, des grandes eaux et des glaces de l'hiver qui ont ralenti considérablement la fabrication dans les usines, et aussi par suite de la déconfiture de M. Gauthier. »

⁴⁹⁴ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Fonds Rozet, Copies de lettres, Rozet et de Ménilson à Mme Dujardin, Paris, 25 février 1841 : « Merci des vos observations qui recourent les nôtres sur le cours des fils de fer qui manqueront cet été. Les usines ayant très peu produit pendant l'hiver, le déficit qui existait à la fin de l'été dernier n'a pas été comblé. ».

⁴⁹⁵ : A. P.V.M., J. Rozet à Mme J. Rozet, rue d'Alger, n° 10, Paris. 21 Mai 1842.

⁴⁹⁶ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Fonds Rozet, Rozet et de Ménilson à Leduc, Paris, 17 sept. 1844.

1828	106.327 kg	1833	182.560 kg
1829	114.197 kg	1834	227.876 kg
1830	128.877 kg	1835	267.045 kg
1831	145.147 kg	1836	280.434 kg

Le développement de la production s'accompagne de celui de la clientèle. Le Clos Mortier conforte ses positions sur la place de Paris. Aux clients des premières années (Gervais, Fouquet et Sainte-Beuve notamment) s'en ajoutent de nouveaux. Ils passent des commandes importantes dépassant souvent le millier de bottes, par exemple en 1845, Patrelle, quincaillier, rue Aubry le Boucher (1.740), Dujardin et Fils (1.450, en dépôt), Rabeau, fabricant de pointes, Chemin de Pantin n° 17 (1.000).

Mais Rozet et de Ménilson trouvent plus profitable de vendre en province car les prix y sont toujours de 10 à 15 francs plus élevés qu'à Paris⁴⁹⁷. La clientèle champenoise, qui a été un peu oubliée, est à nouveau sollicitée par l'intermédiaire des cousins Chanoine à l'automne 1839. Elle redevient un débouché favori des fils de fer à ficeler les bouteilles de Champagne auprès des maisons Cazanove, Chanoine, Perrier-Jouët. Le Clos Mortier se dispense de plus en plus de suivre et de relancer sans cesse ses divers clients car il dispose maintenant sur place d'un revendeur actif, Mme Veuve Vallery, à Ay (depuis 1833-34)⁴⁹⁸.

En direction du Midi, Jules Rozet répond de manière négative aux sollicitations de l'importante maison Camel de Lyon car il estime n'avoir aucune chance de s'attaquer aux produits de Franche-Comté qui bénéficient d'une plus grande proximité⁴⁹⁹, avouant qu'il lui est bien plus avantageux d'écouler son fil de fer vers l'Est et la Normandie. De fait les produits du Clos Mortier trouvent de nouveaux débouchés en Lorraine, dans les Vosges, la Meurthe, et la Moselle, notamment à partir de 1839 dans les villes de Foug, Nancy, et mieux encore Metz auprès des maisons Becker et Karcher & Westerman. Ils se maintiennent en Normandie à Rugles (Eure) et L'Aigle (Orne) ainsi qu'à Sourdeval (Manche). Une percée est faite en direction d'Orléans, ville qui avait été autrefois un bon débouché pour les fers du Clos Mortier.

Des avancées sont enregistrées vers l'ouest et le sud-ouest, au Mans, à Nantes, Angoulême et même Bordeaux (1844). Il est possible que les lots de fils de fer vendus par le Clos Mortier dans cette ville soient utilisés dans les vignobles pour les premiers essais faits en Gironde en 1845 pour remplacer les lattes traditionnelles par un support beaucoup plus solide et peu coûteux à mettre en place. Cette expérience n'est pas concluante : le fil n'est pas assez solidement

⁴⁹⁷ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à Poupart, rue St-Fraire (sic), n° 18, Paris. 31 décembre 1840.

⁴⁹⁸ : Ibid., Rozet à Mme Veuve Vallery, Ay, 1833 et 1834.

⁴⁹⁹ : Ibid., Rozet à M. Camel, Lyon, 13 février 1840.

tendu, à l'usage il s'affaisse, et enfin, il altère l'écorce des ceps⁵⁰⁰. Peut-être est-ce la raison pour laquelle les quatre marchands de fer de Bordeaux ne renouvellent pas leurs commandes de fil de fer du Clos Mortier après 1845 ?

Après avoir fabriqué des pointes et des chaînes lors de ses débuts, la tirerie du Clos Mortier délaisse peu à peu ces activités et oriente les clients désireux d'en acquérir vers de petits fabricants de St-Dizier qui reprennent ces spécialités, notamment un négociant bragard, Féron, ancien régisseur du Clos Mortier qui crée sa propre entreprise de tréfilerie et de chaînerie sous le nom de « Féron, Minot, Dubois & Cie », ou un ancien maître ouvrier, Mariotte, qui a d'abord travaillé pour Briquet avant de se mettre à son compte comme chaînetier⁵⁰¹.

Ce type de relation entre une usine importante de St-Dizier et des petits artisans qui en utilisent les produits semi-finis pour les transformer en production un peu plus élaborées n'est pas nouveau ; il a existé aux siècles précédents et se perpétue encore entre les forges du Clos Mortier et de Marnaval et les cloutiers ou fabricants de tonneaux. Cet aspect de l'activité et du paysage industriel de St-Dizier est peu spectaculaire et méconnu ; il se développe pourtant en ce milieu du XIXe siècle avec des petites ou moyennes entreprises dont certains patrons sont issus des forges de St-Dizier tandis que d'autres, propriétaires d'un magasin de serrurerie ou d'un atelier en plein Paris, s'installent à St-Dizier pour disposer de leur propre atelier de fabrication et d'une main d'œuvre moins coûteuse.

La tonalité de la correspondance relative aux expéditions de fil de fer n'a plus rien à voir avec celle des premières années, quand les critiques et les rebuffades tombaient en avalanche. Les compliments sont absents, mais ce n'est pas le genre de la correspondance des lettres d'affaires, et les commandes qui affluent en tiennent lieu. On sent même que la répartition des rôles aurait tendance à s'inverser, Jules Rozet se permettant d'assortir ses lettres de remarques qu'il n'aurait jamais pu s'autoriser auparavant. Par exemple, à un client de Rugles (Normandie) qui tente de faire baisser les prix en annonçant qu'on lui fait une offre plus intéressante ailleurs, Rozet et de Ménilson répondent qu'il ne doit surtout pas manquer une telle occasion et qu'ils acceptent avec plaisir de ne pas effectuer le reste de la livraison car ils ont pris du retard dans leur production à cause des « débordements » de la Marne⁵⁰². Fouquet renonce aussitôt à sa manœuvre et confirme sa commande. En réponse, Rozet accepte d'effectuer le travail restant à faire, affectant de croire que son client a simplement voulu le renseigner sur les prix de Franche-Comté. A une maison de vins de Champagne qui passe une commande un peu tardive, il se permet de dire qu'elle devrait

⁵⁰⁰ : Ph. ROUDIE, *Vignobles et vigneron du Bordelais (1850 – 1980)*, P.U.B., Bordeaux 1994, p. 93.

⁵⁰¹ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres : Rozet à M. Deullin Chevalier, Châlons, 21 novembre 1839. Rozet à M. Vinot, Neufchâteau, 20 février 1840.

⁵⁰² : Ibid., Rozet et de Ménilson à Fouquet, Rugles, 7 et 14 avril 1834.

s'y prendre un peu plus tôt la prochaine fois si elle veut être livrée dans des délais raisonnables⁵⁰³.

Ainsi, dans l'ensemble, la fabrication et la vente des fils de fer semblent donner satisfaction. Alors pourquoi ne pas les développer plus encore ?

2°) Développement ou stabilité ?

A la fin du premier tiers des années 1830, la filerie paraît effectivement promise à un bel avenir. Cependant les chiffres atteints au milieu des années 1840 - la production de fil de fer du Clos Mortier atteint et dépasse peut-être les 350.000 kg et même 370.000 kg⁵⁰⁴ - constituent un progrès réel, certes, mais pas considérable, ce que confirme le nombre d'ouvriers ou le montant des salaires. Le personnel n'augmente pas, sauf aux moments de presse et se tient autour de 33 ouvriers⁵⁰⁵. Les salaires versés dans cet atelier sont assez réguliers eux aussi et compris dans une fourchette allant de 1.400 à 1.900 francs (sauf sécheresse ou gel prolongé).

Contrairement à la période précédente, ce n'est pas la difficulté du recrutement de la main d'œuvre qui peut freiner le développement de la tirerie du Clos Mortier. Au contraire, Jules Rozet reçoit des demandes d'emploi de la part de tireurs⁵⁰⁶. Le temps où il devait jouer le « chasseur de têtes » est révolu, et Jules Rozet ne fait aucune difficulté pour laisser partir un ouvrier et ses enfants avant que le terme normal de leur engagement au Clos Mortier ne soit échu ; au confrère qui souhaite les embaucher, il répond qu'il n'y met pas d'objection car il peut facilement les remplacer à condition d'être prévenu suffisamment à temps⁵⁰⁷. Par contre, le développement de la tréfilerie paraît limité sur le plan technique par les possibilités de l'énergie hydraulique. Jules Rozet fait pourtant tout son possible pour tirer le meilleur parti de la Marne en améliorant le rendement de ses moteurs hydrauliques : en 1836, l'élève-ingénieur Pigeon souligne les progrès accomplis dans ce domaine depuis quelques années au Clos Mortier⁵⁰⁸. Mais Jules Rozet arrive aux limites de ce que peut procurer ce type d'énergie : en 1850, l'élève-ingénieur Lebleu note bien que les roues sont plus perfectionnées que dans les autres forges, mais il constate qu'elles ne procurent pas plus de travail que les autres : leur construction n'a pas été assez soignée et elles tournent trop vite⁵⁰⁹.

⁵⁰³ : Ibid., Rozet et de Ménilson à M. Perrier Jouët, 23 janvier 1841.

⁵⁰⁴ : Ce chiffre de 370.000 kg est une évaluation : en utilisant les renseignements d'un petit livre de comptes (1^{er} mai 1844 -30 avril 1845), on apprend que la fenderie du Clos Mortier a produit 385.900 kg de fer cylindré. Si on affecte les 4% de perte que l'on observe les autres années, on obtient une production de fil de fer de 370.464 kg.

⁵⁰⁵ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Journal du Clos Mortier.

⁵⁰⁶ : Ibid., Rozet à M. Dorian, tireur de fer à Magny Varsenois près Lure, Haute-Saône, 12 et 25 avril 1840.

⁵⁰⁷ : Ibid., Rozet et de Ménilson à M. Muel, Abainville, 8 mai 1840.

⁵⁰⁸ : E.N.S.M.P., Gabriel PIGEON J 1836 (49) *De l'industrie de fer en Haute-Marne* : « L'usine du Clos Mortier possède une abondante force d'eau, mais il y a trop de roues à faire mouvoir et l'on était autrefois exposé souvent à manquer d'eau pendant les sécheresses. L'on s'applique depuis quelques années à remplacer les anciennes roues si défectueuses par des roues dont les avantages ont été signalés d'abord par la théorie et sanctionnés ensuite par une foule d'expériences. Ainsi ne craint-on plus maintenant la disette d'eau et se propose-t-on même de donner à la tréfilerie une extension nouvelle. »

⁵⁰⁹ : E.N.S.M.P., CR 1850 (443), LEBLEU, *Mémoire sur le travail du fer en Haute-Marne*, page 47 et suiv..

C'est aussi du côté du marché qu'il faut chercher des explications au plafonnement des effectifs ouvriers et de la production de la tirerie du Clos Mortier. Jules Rozet ne niait pas en 1834 que le fil de fer lui procurait des revenus appréciables⁵¹⁰, mais, maintenant, il incline à la prudence. Il est tenu au courant par son correspondant, le sieur Delmont de Forge-sur-Ouche (près de Dijon), des progrès récemment accomplis dans le Chatillonnais permettant de faire passer les fers au coke de ces forges à la filière. Il sait aussi que Delmont cherche à moderniser son établissement mais qu'il redoute les projets de ses voisins de Dijon. Ces derniers s'apprêteraient à établir une nouvelle usine avec une tréfilerie et une mécanique à pointes actionnées par deux machines à vapeur⁵¹¹. Rozet voit également que le prix de vente du fil de fer a baissé depuis 1835 à cause de la « multiplication des usines »⁵¹². De fait, la concurrence s'annonce difficile avec les nouvelles tireries établies en Haute-Marne, surtout celles qui ont la chance de bénéficier du minerai de Roche comme celles d'Elophe Capitain⁵¹³ dans le Haut-Pays. Jules Rozet n'ignore pas que la Franche Comté et les Vosges, vieux bastions de la fabrication du fil de fer de qualité, commencent à connaître de sérieuses difficultés et sont même menacées de disparition : « Dans les Vosges, la plupart des tireries ont cessé de travailler. Dans la Franche Comté où cette industrie a longtemps prospéré, elle y est maintenant aux abois. »⁵¹⁴. Les difficultés qui affectent le concurrent comtois ne le réjouissent nullement car il craint que les fileries de Franche-Comté reprennent de l'activité si la forte baisse qui affecte le prix des fontes et des fers en 1844 se confirme⁵¹⁵.

Par ailleurs, Jules Rozet est inquiet par les revendications de ses ouvriers : ayant appris qu'à la tirerie de Bettaincourt certaines opérations sont payées plus cher, les tireurs du Clos Mortier demandent à recevoir le même salaire. N'étant pas en situation de pouvoir discuter, Rozet accepte. En même temps, il se dépêche d'informer son confrère et concurrent que sur les gros numéros, les salaires sont plus élevés au Clos Mortier, tandis que sur les petits, c'est à l'usine de Bettaincourt. Forfillière, maître de forges et successeur d'Elophe Capitain, répond

⁵¹⁰ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Fonds Rozet, Copies de lettres, 13 avril 1834, Rozet à Jacquot Frères, maîtres de forges à Bienville : « Maintenant qu'il [le traité] est expiré, si l'on nous refuse le supplément indispensable [de bois] que nous demandons, on nous place dans l'alternative de le prendre à tout prix, ou de renoncer à une industrie créée à grands frais et nous ne craignons pas de le dire profitable. »

⁵¹¹ : A.P.V.M., Forge sur Ouche près Dijon, Delmont à Rozet, 5 octobre 1833.

⁵¹² : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettre, Jules Rozet au Sous-Préfet de Wassy, 25 mars 1840 : C'est l'argument qu'il avance en 1839 et 1840 pour obtenir une réduction d'impôt.

⁵¹³ : *La métallurgie de la Haute-Marne*, Cahiers du Patrimoine, op. cit. : Index des noms de personnes, Capitain (Elophe) : Le « Napoléon des forges » haut-marnais modernise d'abord la filerie de Forcey vers 1830. Il produit 200.000 kg de fil de fer, mais ne peut donner plus de développement à cet établissement car, à cause de l'insuffisance du débit du Rognon, les 18 bobines ne peuvent tourner que 5 à 6 mois par an. En 1838, Elophe Capitain trouve un site plus favorable à Bettaincourt-sur-Rognon, à une bonne vingtaine de kilomètres en aval : ici les eaux du Rognon sont grossies de celles de la Sueurre, de la Manoise et du Marquot. Dès 1839, il y produit 350.000 kg de fil de fer.

⁵¹⁴ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Jules Rozet au Sous-Préfet de Wassy, 25 mars 1840 : « Dans les Vosges, la plupart des tireries ont cessé de travailler. Dans la Franche Comté où cette industrie a longtemps prospéré, elle y est maintenant aux abois. »

⁵¹⁵ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à Trayvoux, 24 août 1844.

aussitôt en communiquant ses propres salaires⁵¹⁶.

Ces considérations diverses conduisent Jules Rozet à abandonner la fabrication des catégories de fil de fer dont la vente devient moins rentable. C'est pourquoi il prévient un client de Normandie qu'il abandonne les gros fils de fer⁵¹⁷. Pour le moment, il se cantonne dans la fabrication du fil de fer courant, tout en sachant que des essais sont faits pour obtenir des produits plus évolués comme le fil de fer étamé ou bien le fil de fer clair passé à l'acide.

La question décisive est celle du prix du bois. La hausse du combustible végétal ne remet pas en cause la fabrication du fil de fer au Clos Mortier, tant que cette production reste rentable. Mais, au vu des efforts énormes consentis en matière d'approvisionnements en bois et de la montée en force du fer au coke dans les tréfileries, Rozet et de Ménilson en viennent à ne plus tout concentrer sur le fil de fer et diversifient leurs fabrications.

⁵¹⁶ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à Forfillière, maître de forges à Bettaincourt, 14 février 1845.

⁵¹⁷ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet et de Ménilson à Tailfert, l'Aigle, 15 avril 1845.